

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ ARTS PLASTIQUES

Vous êtes en classe de seconde et souhaitez poursuivre un parcours artistique en première ?

L'enseignement de spécialité arts plastiques

vous permet d'explorer les arts sous différentes formes :
dessin, peinture, sculpture, photographie, installation,
numérique...

Les élèves intéressés doivent
constituer un dossier de
candidature comprenant :

- ✓ **Quelques productions plastiques personnelles** (dessins, peintures, collages, photographies, etc.).
- ✓ **Une lettre de motivation**, expliquant votre intérêt pour cette spécialité.

Les places étant limitées un **entretien** vous sera proposé pour présenter votre dossier.